

# La grippe aviaire ne tarira pas le foie gras, mais menace l'élevage fermier

21 décembre 2016 / [Marie Astier \(Reporterre\)](#)



La grippe aviaire sévit de nouveau dans les élevages de volailles du sud-ouest. En quatre jours, cinq nouveaux foyers ont été détectés. La filière a réussi à s'organiser pour les fêtes, mais alors que l'élevage industriel semble favoriser le développement de cette épidémie, ce sont les fermes en plein air qui pourraient le plus en souffrir.

---

« Noël, chez les producteurs du Gers, ça va pas être l'ambiance... » annonce Sylvie Colas. Cette éleveuse de volailles de chair depuis 25 ans réunit en ce moment dans sa basse-cour bio dindes, chapons, poulets et pintades en prévision des fêtes. Mais, pour le deuxième hiver de suite, le sud-ouest subit un épisode de grippe aviaire.

Tout a recommencé le 1<sup>er</sup> décembre, quand la présence du virus a été confirmée dans un élevage de 5.000 canards à Almayrac, dans le Tarn. Les animaux ont probablement été contaminés par la faune sauvage. Mais trop tard, des lots de volailles venaient déjà de partir pour le Gers, et trois autres foyers de contamination étaient déclarés le lendemain. C'est ainsi que le virus s'est répandu d'élevage en élevage.

« Le problème, c'est que les agriculteurs sont dans un système industriel, raconte Sylvie Colas. Il y a un accoureur qui livre les poussins, puis un autre qui les démarre jusqu'à trois semaines, puis ils vont chez un éleveur qui fait du "prêt à gaver", et enfin chez un dernier, qui s'occupe du gavage. Soit au moins quatre exploitations différentes ! » Les transports d'animaux sont donc incessants, avec à chaque fois une possibilité de contamination, à la fois entre fermes, mais aussi sur les chemins parcourus par les camions. À l'inverse, Sylvie Colas accueille les poussins à 1 jour, et les élève jusqu'à les abattre à la ferme. « Nous, on ne fait pas circuler les animaux », souligne-t-elle.

## Plus de 100.000 animaux ont été abattus

Le ministère de l'Agriculture **tient le compte** des foyers confirmés. Il en recense 32 dans des élevages à ce jour (et 4 foyers pour la faune sauvage), dans sept départements du sud-ouest (Landes, Tarn, Gers, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Aveyron). Cette fois-ci, c'est la souche H5N8 qui sévit. Et si elle n'est pas dangereuse pour les humains, elle est en revanche beaucoup plus virulente pour les volailles.

Afin de contenir l'épidémie, des mesures ont été prises dès la découverte du virus. En tout, plus de 100.000 animaux ont été abattus, parce que contaminés ou par mesure de

prévention. Autour de chaque foyer, une zone de protection de 3 km et une autre de surveillance de 10 km ont été mises en place, où les déplacements d'animaux sont strictement limités, voire interdits. Il a été demandé à tous les éleveurs de confiner leurs volailles afin d'éviter les contacts avec la faune sauvage. Les mesures de désinfection du matériel dans les élevages et des camions de transport sont systématisées.



Les filières volailles du sud-ouest, et en particulier celle du foie gras, ont subi un sérieux ralentissement à moins d'un mois des fêtes de Noël. Les deux plus gros abattoirs de la région ont été fermés plusieurs jours, les exportations sont limitées, le ministère ayant classé la France en risque épizootique « élevé ».

*« En ce qui me concerne, je suis dans une zone de surveillance, témoigne Christophe Barrailh, éleveur et président du Cifog (Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras). L'ensemble de mes animaux sont bloqués dans l'élevage, et je n'ai pas rempli ma salle de gavage. Heureusement, un accord a été trouvé [jeudi 15 décembre] pour que les animaux des zones de surveillance soient tous regroupés dans un même abattoir, et que ceux des zones indemnes se dirigent vers l'abattoir le plus proche. Grâce à la solidarité*

*de la filière, on va pouvoir mener les animaux en fin de cycle. »*

La majorité des acteurs des filières du foie gras et des volailles de fêtes se veulent donc rassurants : il n'y aura pas de pénurie pour Noël.

Mais, c'est pour l'avenir de l'élevage en plein air que Sylvie Colas s'inquiète. « *Si les cas de grippe aviaire se multiplient, on ne pourra plus élever fermier, avertit-elle. Mes animaux vivent dehors, je ne peux pas les confiner, car mes bâtiments ne sont pas assez grands, et cela les stresse. Alors, on a obtenu des dérogations, on nous demande de mettre des filets au-dessus des parcours. Mais j'ai 7 hectares : on ne peut pas mettre des filets anti-oiseaux partout, on est obligés de restreindre ! »*

**« On est attachés à l'élevage en plein air, il va falloir le concilier avec les impératifs sanitaires »**

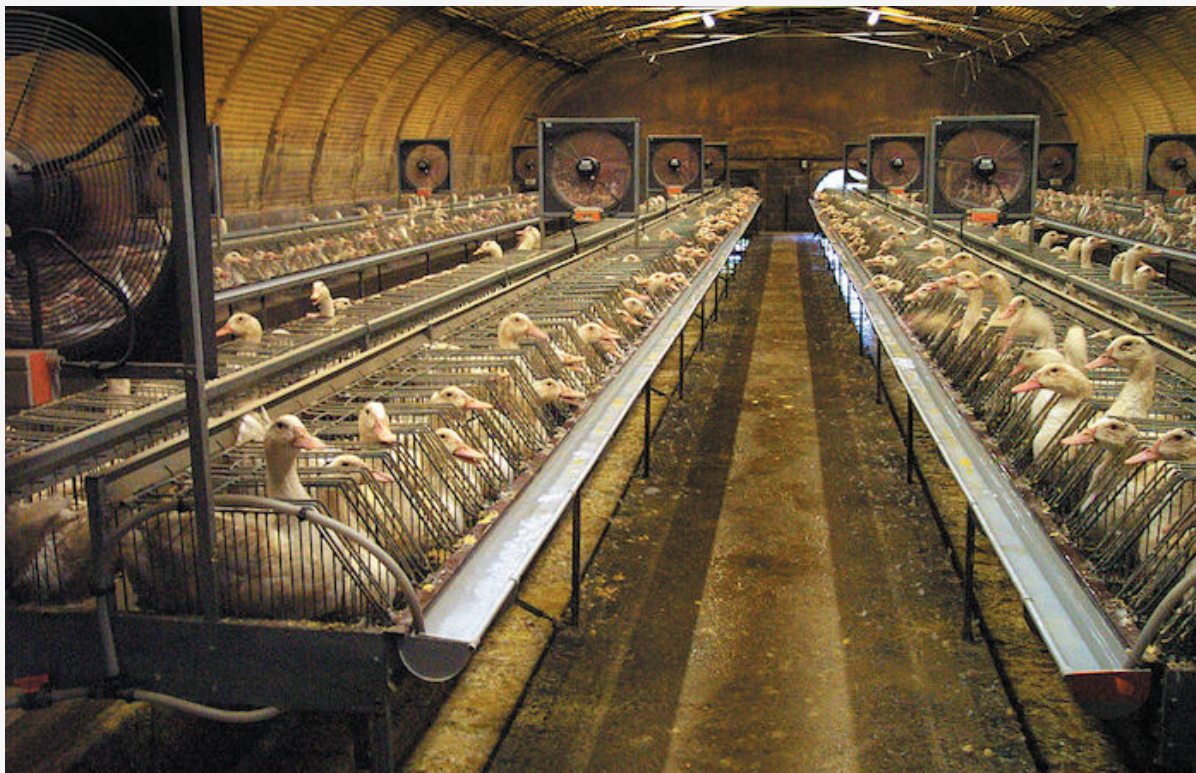
Et même une fois l'épisode passé, l'obligation de confinement levée, les nouvelles mesures de biosécurité restent. « *Déjà, au précédent épisode, 20 % des éleveurs ont arrêté, autant des fermiers que des industriels, estime Sylvie Colas. Pour ceux proches de la retraite, beaucoup de producteurs en plein air ont décidé de ne pas faire les investissements nécessités par les nouvelles normes. On a deux ans pour s'adapter, et eux auront cessé leur activité d'ici là.* » Elle-même a décidé d'arrêter le canard après le vide sanitaire de quatre mois mis en place début 2016, après l'épisode de grippe aviaire H5N1.

« Il y a une attente de la société et des consommateurs, qui veulent des animaux élevés en plein air, reconnaît Joël Limousin, vice-président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, syndicat majoritaire dans la profession) chargé des risques sanitaires. *Mais le virus étant porté par la faune sauvage, il faut que, quand il y a un risque, on accepte d'enfermer les animaux.* » Lui prône un accompagnement de l'État pour aider les éleveurs plein air à construire des bâtiments d'élevage suffisamment grands pour accueillir toute leur basse-cour en cas d'épidémie.

Mais la réflexion devra aller au-delà pour Christophe Barrailh, qui estime que cette affaire « *pose clairement la question des mouvements d'animaux, car a priori, la majorité des contaminations sont dues à des transferts entre élevages, pas à la faune sauvage. On est attachés à l'élevage en plein air, il va falloir le concilier avec les impératifs sanitaires* ». Une fois l'épidémie contenue, pouvoirs publics et profession devraient commencer une remise en cause. Une enquête de la Direction générale de l'alimentation, au ministère de l'Agriculture, est lancée pour tenter de comprendre l'origine de cette nouvelle crise. Elle devrait alimenter les futures discussions.

---

## LE FOIE GRAS DÉNONCÉ PAR LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES ANIMAUX



Une salle de gavage de canards, dans le Sud-Ouest.

Comme chaque année en cette période de Noël, où se concentrent les achats de foie gras, les associations de défense du bien être animal se mobilisent. Ainsi à Toulouse, en plein cœur de la zone de production, le Mouvement pour la cause animale organise, ce mercredi 21 décembre, une action de sensibilisation sur la place du Capitole, avec dégustation de foie gras végétal et images choc de gavage. *« Pendant les 12 derniers jours de leur vie, un tube métallique de 30 cm de long déverse deux fois par jour des quantités folles de bouillie de maïs dans le gosier des canards. En France, 82 millions d'animaux subissent ce traitement chaque année, c'est inadmissible »*, a déclaré Carole Mare, porte-parole du mouvement, [au journal La Dépêche](#) dans son édition du mardi 20 décembre.

**Lire aussi :** [Les huîtres bataillent contre l'industrialisation](#)

**Source :** Marie Astier pour *Reporterre*

**Photos :**

. chapô : élevage d'oies dans le Périgord. CC0

. carte postale : [Wikimedia](#) (CC0)

. gavage : [Wikipedia](#) (Ethique & Animaux L214/CC BY 3.0)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-grippe-aviaire-ne-tarira-pas-le-foie-gras-mais-menace-l-elevage-fermier>